



Information à la population

Rossemaison, le 24 août 2026

Changement au sein du Conseil communal

Chères habitantes, chers habitants,

Le Conseil communal souhaite vous informer d'un changement au sein de l'autorité communale.

Départ de M. Nicolas ZAHNO

Pour des raisons professionnelles, M. Nicolas ZAHNO a mis un terme à son mandat de conseiller communal au 31 juillet 2026.

Le Conseil communal tient à lui adresser ses sincères remerciements pour son excellent travail, son engagement, sa disponibilité et la qualité de sa contribution aux travaux de l'autorité communale. Au-delà de ses compétences et de son investissement, nous souhaitons également souligner les qualités humaines de M. ZAHNO, qui est une personne appréciée de tous pour son écoute, sa simplicité et son esprit constructif.

Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail accompli au service de la collectivité et lui souhaitons plein succès dans la poursuite de ses activités professionnelles et personnelles.

Bienvenue à M. Mauricio RANZI

Afin de poursuivre le travail au sein du Conseil communal, M. RANZI débutera son mandat le 27 août 2026. Il a été élu sans vote par les signataires, conformément à l'art. 40, al. 2 du règlement communal sur les élections.

Présentation de M. RANZI

Chimiste de formation, âgé de 64 ans, M. RANZI a exercé diverses fonctions en Suisse et à l'étranger. Etabli depuis de nombreuses années à Rossemaison avec son épouse Claudine, il dirige aujourd'hui sa propre entreprise de conseil à Rossemaison et siège parallèlement au sein de plusieurs conseils d'administration. Il anime également des ateliers de développement personnel et de leadership, principalement à l'étranger.

Particulièrement intéressé par la vie de la collectivité et désireux de mettre son expérience et ses compétences au service de la commune, M. RANZI a accepté avec intérêt de rejoindre le Conseil communal.

Le Conseil communal le remercie chaleureusement pour son engagement et se réjouit de pouvoir compter sur sa motivation, son expérience et son regard dans les travaux à venir. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans l'exercice de son mandat.

Nous vous remercions, chères habitantes et chers habitants, pour votre confiance et votre soutien envers les autorités communales.

Le Conseil communal